



CERTIFICAT D'ENGAGEMENT & DE CONNAISSANCE POUR L'ACQUISITION D'UN CHAT

ASSOCIATION Z'ANNIMO AN NOU GWADLOUP (Z.A.N.G)

*En respect du décret 2022-1012 du 18 juillet 2022 relatif à la protection des animaux de compagnie et des équidés
contre la maltraitance animale*

AVANT D'ADOPTER UN CHAT

Adopter un chat doit être un acte réfléchi car vous vous engagez pour une longue durée (en moyenne 15 ans mais certains individus atteignent facilement 20 ans)).

Vous devez donc prendre votre décision en toute conscience, en vérifiant l'adéquation entre les besoins du chat et votre mode de vie (disponibilité, espace disponible pour lui, votre forme physique...), ainsi que les implications sur votre budget et sur votre organisation (travail, départ en vacances, ...)

Ces considérations fondamentales doivent prendre en compte tous les stades de vie de l'animal : chaton, adulte et également la fin de vie qui est une période particulière. À chaque moment de sa vie, vous devez être en mesure de satisfaire à ses besoins pour permettre son bien-être.

En effet, le chat est un être sensible, qui ressent des émotions positives et négatives. Vous serez responsable de votre animal et vous devrez respecter ses besoins physiologiques et comportementaux mais aussi répondre à ses attentes, qui lui sont propres et qui dépendent de la façon dont il va percevoir son environnement physique et social. C'est seulement dans ces conditions que son bien-être sera satisfait.

Bien traiter un animal est indispensable mais ne suffit pas à garantir son bien-être.

Pour bien traiter votre animal, il faut respecter a minima les **cinq libertés fondamentales** suivantes :

1. ABSENCE DE FAIM, DE SOIF ET DE MALNUTRITION : votre chat doit avoir accès à l'eau et à une nourriture de qualité, en quantité appropriée et correspondant à ses besoins.

2. ABSENCE DE PEUR ET DE DÉTRESSE : l'environnement de l'animal et votre comportement ne doivent pas être à l'origine d'émotions négatives.

3. ABSENCE D'INCONFORT : votre animal doit vivre dans des conditions confortables, en accord avec ses besoins physiologiques et comportementaux, notamment en lui proposant un abri pour pouvoir se mettre à l'abri lui permettant de se protéger de conditions climatiques inadaptées.

4. ABSENCE DE DOULEUR, DE BLESSURES ET DE MALADIE : L'environnement et les traitements de votre animal ne doivent pas être à l'origine de douleurs ou de blessures. Sa santé doit être garantie par des visites régulières chez le vétérinaire permettant de prévenir l'apparition de maladies et de les soigner le cas échéant.

5. LIBERTÉ D'EXPRESSION D'UN COMPORTEMENT NORMAL DE SON ESPÈCE : son environnement et les activités qu'il peut accomplir doivent être adaptés afin de lui permettre d'exprimer librement son comportement (activité physique, relations avec des congénères...).

LES BESOINS SPÉCIFIQUES DU CHAT

1. BESOINS PHYSIOLOGIQUES

ALIMENTATION

Votre chat est un carnivore domestique et doit être nourri tous les jours (en plusieurs petits repas). Son régime alimentaire doit être équilibré et adapté à la fois à son stade de vie et à son état sanitaire. Vous pouvez opter pour des croquettes, de la pâtée humide ou une préparation ménagère. Une alimentation mixte (pâtée et croquettes) est fortement recommandée chez le chat afin de garantir une meilleure satisfaction de ses besoins en eau. Dans tous les cas, il est important de suivre les recommandations de votre vétérinaire pour satisfaire aux besoins alimentaires de votre animal.

Votre chat doit, en permanence, avoir accès à de l'eau propre, a fortiori lorsqu'il fait chaud. Si vous constatez qu'il boit davantage que d'habitude, cela peut être un signe de mauvaise santé. Nous vous invitons à contacter votre vétérinaire.

SOMMEIL ET REPOS

Le chat dort de 15 à 18 heures par jour. Il doit disposer d'un habitat qui lui permette de se reposer en toute tranquillité. Les chats aiment se percher et se cacher, il est donc indispensable de prévoir des espaces dédiés. Cette zone de repos doit être au calme et sécurisée où le chat ne doit pas être dérangé.

RESPIRER

Le chat a un appareil respiratoire très sensible. Il faut donc éviter les odeurs fortes (parfums, litière parfumée, etc.).

PROPRETÉ

Le chat est un animal propre et il utilise un bac à litière pour faire ses besoins. Le lieu où est installée la litière doit être particulièrement calme, mais pas pour autant isolé. Le bac doit être plus grand que le chat pour lui permettre d'exprimer son comportement naturel de recouvrement de ses selles. Si vous avez plusieurs chats, il est recommandé d'installer un bac à litière de plus que le nombre de chats. La litière doit être débarrassée quotidiennement et le bac nettoyé et désinfecté régulièrement avec des produits adaptés à l'animal. Le lavage des mains est nécessaire après ces manipulations.

Une mauvaise gestion de la litière (lieu non adapté, hygiène non satisfaisante, ...) peut conduire à des comportements d'élimination inappropriés, en dehors du bac.

BOUGER

Le chat a besoin de se déplacer et d'explorer son environnement. Il devra disposer de plusieurs niveaux afin qu'il puisse observer ou se mettre en sécurité ou en repos. Laissez lui un temps d'adaptation (au moins deux mois) avant de le laisser sortir en extérieur, et attendez toujours qu'il soit stérilisé.

2. BESOINS COMPORTEMENTAUX

COMPORTEMENTS SOCIAUX

Le chat est une espèce solitaire mais sociable comme le chien. Sa nature indépendante peut varier en fonction de son propre caractère, mais aussi en fonction de son évolution.

Le chat doit néanmoins pouvoir bénéficier tous les jours de moments privilégiés avec son (ses) humain(s) par le biais de jeux et d'interactions positives. Lui faire connaître des chiens non réactifs aux chats, sera un plus. Chien et chat peuvent développer une belle complicité. Demander à votre vétérinaire des conseils afin de faciliter leur rencontre.

Une attention particulière sera apportée lors de tout changement dans la vie du chat (déménagement, arrivée d'un enfant, décès, etc.). Le chat y est très sensible.

LA CHASSE & L'EXPLORATION

Le chat est très actif à l'aube et au crépuscule. Il est important de respecter ce comportement, même en appartement. Il sera important d'enrichir son environnement de vie afin de satisfaire ses instincts de chasse (via des accessoires de jeux). Cela limitera son ennui, développera son activité.

Quand le chat n'a pas accès à l'extérieur, il aime regarder le monde au travers d'une fenêtre. Il faudra être vigilant à sécuriser cet accès afin d'éviter chutes ou fugues.

EXPRESSION DE SES COMPORTEMENTS

Le chat communique et entretient ses griffes sur différents supports. Lorsqu'il n'a pas accès à l'extérieur, il faudra prévoir des griffoirs verticaux et horizontaux, disposés près de son lieu de repos. C'est un comportement naturel.

3. SOINS MÉDICAUX

SOINS

Votre chat nécessite des soins courants pour le maintenir en bonne santé. Pour respecter son bien-être, le chat devra être indemne de douleurs, de lésions et de maladie. Une visite annuelle chez le vétérinaire est nécessaire pour faire un bilan de santé, les vaccinations recommandées et la mise en place d'une lutte préventive contre les parasites. Une observation quotidienne de son état général et de son comportement est nécessaire pour déceler précocement l'apparition de troubles. L'abattement, une baisse de son appétit, une augmentation de sa consommation d'eau, l'apparition de malpropreté sont des signes d'alerte qui doivent vous amener à consulter un vétérinaire. L'obésité diminue sa qualité et son espérance de vie. Les interventions chirurgicales à des fins non médicales sont interdites.

STÉRILISATION

La stérilisation du chat est un acte de protection pour votre animal permettant d'éviter certaines maladies mais également une portée non désirée dont vous seriez entièrement responsable... Demandez conseil à votre vétérinaire.

VIEILLESSE ET FIN DE VIE

Avant l'adoption d'un chat, gardez en tête que la fin de vie de votre animal pourra engendrer des coûts parfois importants liés à une dégradation de son état de santé.

4. RÉGLEMENTATION

IDENTIFICATION

L'identification d'un chat est une obligation légale avant toute cession gratuite ou onéreuse. Le non-respect de ces règles d'identification donne lieu à une contravention de 4ème classe (750 euros). Tout animal de plus de quatre mois doit être identifié.

L'animal doit être identifié par puce électronique ou par tatouage et enregistré dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques I-CAD. Il faut signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, de détenteur, la perte ou le vol ou encore le décès de l'animal à l'I-CAD. Si vous devez voyager à l'étranger, la puce électronique est obligatoire.

Le cédant du chat doit fournir au nouveau propriétaire les documents relatifs à la cession de l'animal et effectuer le changement de détenteur auprès de l'I-CAD.

Pour voyager à l'étranger, l'animal devra être identifié et être vacciné contre la rage (et ainsi détenir un passeport que le vétérinaire délivrera à la suite du vaccin) au moins 3 semaines avant de passer la frontière. Toutes les informations relatives aux démarches liées à l'identification d'un animal sont à retrouver sur le site www.i-cad.fr.

MALTRAITANCE ANIMALE ET ABANDON

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, dont font partie les chats. Les sanctions encourues sont importantes, pouvant aller pour un acte de cruauté jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (article 521-1 du code pénal), et même 4 ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende lorsque ces actes sont commis par le propriétaire de l'animal.

Le fait de lui infliger des souffrances inutile

es et/ou de le laisser volontairement ou involontairement dans des conditions de vie qui nuisent à son bien-être physique et mental, est passible des peines exposées ci-dessus. Le fait de ne pas répondre aux besoins de son animal est aussi considéré comme de la maltraitance.

IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET LOGISTIQUES

Les coûts d'entretien d'un chat peuvent varier en fonction de son poids, et de la qualité de la nourriture choisie.

Les chiffres ci-dessous sont donnés à titre indicatif :

ALIMENTATION	COÛTS VÉTÉRINAIRES	AUTRES
Alimentation de qualité environ 20€/mois <small>(selon le gabarit de l'animal)</small>	Soins courants <small>(vaccins, antiparasitaire externe, vermifuge)</small> entre 50 et 200€/an Stérilisation entre 100 et 300€ Passeport environ 20€	Matériel à son arrivée, entre 100€ et 300€ Litière 100€ à 250€ par an Frais de garde

**PAGE À NOUS RETOURNER DÛMENT COMPLÉTÉE ET SIGNÉE
PAR MAIL À ZANG.INFO@GMAIL.COM**

ENGAGEMENT

Les informations fournies dans ce certificat d'engagement et de connaissance ne sont pas exhaustives. Renseignez-vous au maximum auprès de professionnels avant l'adoption d'un animal.

Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

MENTION À RECOPIER CI-DESSOUS DE FAÇON MANUSCRITE :

« Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de pourvoir aux besoins d'un chat, je m'engage expressément à les respecter ainsi que l'intégrité de l'animal. »

Fait à :

Le :

Je soussigné (nom et prénom)

Atteste (cocher les cases) :

Avoir lu avec attention l'ensemble des informations du présent certificat d'engagement et de connaissance (les quatre pages précédentes)

En avoir compris la teneur et les conséquences

M'engage à assurer le bien-être de mon animal.

Signature :

**PERSONNE HABILITÉE À DÉLIVRER LE CERTIFICAT
POUR L'ASSOCIATION Z'ANNIMO AN NOU GWADLOUP (Z.A.N.G)**

Nom, Prénom : GARCIA Karine

Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED) N° 2024/ed3e-6364 Session 6252

Certificat délivré le : 18/09/2024